

# Communiqué de presse

Le 17 juin 2022, à Bourges

## Réhabilitation des urgences : un candidat retenu !

**Le cabinet Le Guyader Engineering Architecture - LEA a été désigné comme maître d'oeuvre pour réaliser la réhabilitation du service des urgences. L'établissement entre désormais dans une nouvelle étape : la phase d'études. La pose de la première pierre est prévue début 2023, pour une fin des travaux en 2025.**



*Illustration de la fin des travaux. Image non-définitive, ayant vocation à illustrer l'esprit de création recherchée.*

## Un projet mené en concertation

Depuis le lancement de ce projet de réhabilitation, des professionnels du service des urgences ont été associés lors de chaque étape-clé. Cette mobilisation collective a permis l'élaboration d'un programme, prenant en compte les conclusions des différents groupes de travail constitués. La procédure avec négociation, qui a ensuite été lancée par l'établissement, a ainsi obtenu 7 candidatures durant sa première phase.

Celles-ci ont été étudiées par une commission ad hoc, comprenant notamment 3 architectes représentants du conseil de l'ordre, commission qui a émis un avis sur les 3 candidats admis dans une seconde phase à déposer une offre. Ce premier choix effectué s'est notamment appuyé sur l'expérience et l'expertise des candidats pour ce type de projets.

A l'issue de la procédure, c'est le cabinet LEA qui a été retenu. Il a notamment réalisé en 2021, la réhabilitation des urgences du Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph.



*Illustration de la fin des travaux. Image non-définitive, ayant vocation à illustrer l'esprit de création recherchée.*

## Une organisation sectorisée et des flux repensés

L'établissement est désormais dans une nouvelle étape : la phase d'études, étape préalable au lancement des travaux. La pose de la première pierre est prévue début 2023, pour une fin des travaux en 2025. Les travaux seront réalisés en site occupé, assurant ainsi la continuité des prises en charge des patients.

Ces travaux permettront d'augmenter de 30% la surface du service, de l'adapter à l'activité (augmentation du nombre de passages de 37.9% entre 2000 et 2021), et d'améliorer la prise en charge des usagers et les conditions de travail des professionnels grâce à des flux distincts.

Ainsi, des circuits seront définis, dont un circuit court (4 salles de consultation dont 1 pour la pédiatrie), un circuit long (7 boxs dont 1 sécurisé), un secteur gériatrique (2 boxs) et une zone d'isolement. Un flux pour les patients couchés et un flux pour les patients valides seront proposés avec 2 entrées distinctes.

Le projet de réhabilitation, toutes dépenses confondues et liées, s'élève à un montant prévisionnel de plus de 6 millions d'euros hors taxes. A cela s'ajouteront les coûts des équipements biomédicaux et mobiliers, pour un montant prévisionnel de 250 000 euros.



*Illustration de la fin des travaux. Image non-définitive, ayant vocation à illustrer l'esprit de création recherchée.*